

Le savez-vous ?



Le verre se recycle à 100% sans perte de matière.
1 tonne de verre d'emballage recyclée = 500 kg de CO₂ évité dans l'atmosphère.
Et 2 138 nouvelles bouteilles de 75 cl.

1 tonne de canettes en aluminium recyclée =
un impact sur l'effet de serre évité correspondant aux émissions
d'une voiture roulant sur 39 000 km.

1 tonne de bouteilles en plastique recyclée =
600 à 800 kg de pétrole brut économisé
725 rembourrages de couettes ou 1813 pulls polaires

*Déposez les bons déchets dans les bonnes poubelles,
Pour recycler il faut trier, on compte sur vous !*

Le tri sur les manifestations

Pour toute organisation prendre contact avec le service
Collecte et Traitement des Déchets
04.90.44.77.90
(2 mois à l'avance)



Quelle quantité de déchets est produite sur la manifestation ?
Définir la quantité de bacs ou de sacs nécessaires.

1- Quoi trier ?	Destination déchets
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Canettes, barquettes en métal ➤ Bouteilles en plastique* ➤ Briques alimentaires ➤ Cartons* 	Bac ou conteneur jaune selon collecte Bac ou conteneur jaune selon collecte Bac ou conteneur jaune selon collecte Bac ou conteneur jaune selon collecte
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Emballages en verre 	Conteneur verre

*Les gobelets, tasses en plastique ne sont pas recyclables.

*Les cartons doivent être pliés. Dans le quotidien, les gros cartons se portent en déchèterie.

Eventuellement mettre de côté le pain pour le donner à des animaux. Les papiers propres peuvent être déposés dans les bacs à couvercle jaune (ou sacs) et exceptionnellement dans le conteneur « Emballages » avec les emballages triés (pour ne pas installer un sac ou bac supplémentaire de tri).

Important

Le tri est facile à mettre en place sur les petites manifestations (jusqu'à 100 personnes). Pour les grosses manifestations, prévoir des personnes relais en soutien.

Mentionner sur la plaquette « **Sur la manifestation aussi on trie** » (sigle Eco-Emballages).

Prévenir en amont les personnes qui tiennent la buvette et afficher à la buvette.

Prévenir l'ensemble du personnel organisateur et les services techniques municipaux : à savoir dans le cas d'utilisation de bacs, **QUI** récupère les bacs **AVANT et APRES** la manifestation si elle n'a pas lieu sur le jour de collecte en PAP.

Attention au vol de bacs !

Attention si le tri est souillé par des déchets organiques ou des liquides, il ne peut pas être valorisé.

Installer des bacs ou des sacs de tri de couleur jaune à côté des sacs ou bacs OM (ordures ménagères). Les bacs OM ne doivent pas être sur-dimensionnés car cela incite à jeter n'importe comment.

Les sacs de tri (couleur jaune) sont plus souples à utiliser que les bacs.

Le tri doit être déposé EN VRAC au PAV ou dans le bac jaune.

Véhiculer le message auprès du public à **fréquence régulière** lors de la manifestation par le biais du speaker et du personnel (buvette, organisateur).

Communiquer par le biais d'un bulletin (municipal, associatif, etc.) sur les résultats du tri, les quantités collectées (en litres) et le bénéfice environnemental de cette collecte et...

Remercier les participants !

Inscrire la pratique du tri des déchets dans le règlement intérieur de prêt d'une salle municipale.

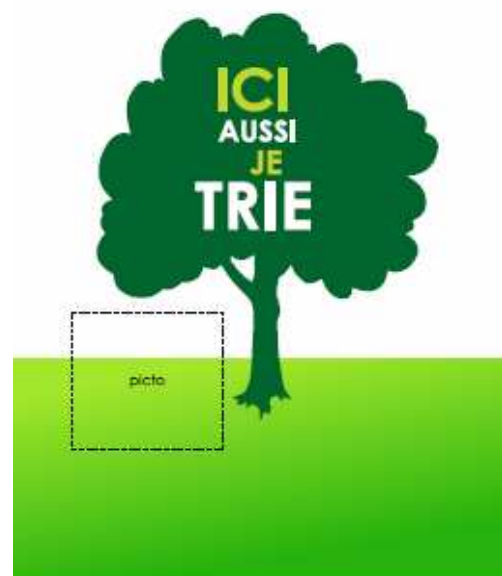
Idée service culturel Mallemort : consigne pour les canettes (1 € restitué au moment du tri de l'emballage).

COMMUNICATION fournie par Agglopoie

- Supports de communication **ICI AUSSI JE TRIE** – sigle pour plaquette– affichettes type pour impression A4 ou A3
- Message pour le personnel de la buvette, speaker micro.
- Les autocollants mentionnant le contenu des bacs doivent être bien visibles, éventuellement en scotcher un sur le couvercle.
- Attention aux bacs operculés. Beaucoup de personnes croient en passant rapidement qu'ils sont fermés. Astuce : coller une boule en papier avec du scotch pour maintenir l'ouverture.



point recyclage



voire logo



Exemple de tri en sacs sur le Festival Etang d'Arts de Saint-Chamas



Idées pour produire moins de déchets lors d'une manifestation

Utiliser des assiettes et gobelets en carton (biodégradables et/ou compostables).

Utiliser des verres réutilisables, mettre en place une consigne (cela se fait à Salon de Provence – service culturel).

Pour un repas, proposer aux participants d'apporter leurs assiettes, verres et couverts (cela se fait à Saint-Chamas, à Vernègues, à Salon-de-Provence au pôle de proximité La Ruche).

Suggestion, mesure incitative : repas moins cher pour ceux qui apportent leurs couverts.

Les barquettes en aluminium sont recyclables contrairement aux barquettes en plastique.

Gaspillage alimentaire, exemple : pour les cantines (moyenne jetée 35%), les ménages environ 20 kg/personnes/an.

Ce gaspillage représente un prélèvement inutile de ressources naturelles, d'eau et d'énergie. Il représente des émissions de CO² évitables et des déchets à traiter.

La collecte des emballages triés :

- Si vous déposez le contenu des sacs ou bacs au point d'apport volontaire (PAV) le plus proche, pensez à nous contacter pour que ce point soit vidé avant. Une quantité très importante d'emballages peut être déposée dans les éco-di en déchèterie (Salon, Mallemort, La Fare).
- Si vous vous trouvez sur un circuit de collecte en porte-à-porte (PAP), se renseigner sur le jour de passage de la benne pour le tri sélectif.